DÉPARTEMENT de la CHARENTE-MARITIME - Circonscription n° 3 - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 5 MARS 1967



Mon cher Doublet,

Je compte sur vous pour porter mon amical salut aux maires des communes de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély qui m'a donné 56% des suffrages aux élections présidentielles. Dites-leur bien de ma part que leurs communes ne seront pas oubliées après notre victoire ! Bien cordialement

François Mitterand

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Nombreux sont ceux d'entre vous qui me connaissent car j'ai vécu à Saint-Jean-d'Angély pendant une vingtaine d'années. Ma famille est en effet originaire de l'arrondissement. Du côté paternel mes grands-parents, enfants d'agriculteurs à Haimps, furent instituteurs à Neuvicq, Varaize, Tonnay-Boutonne, Saint-Julien-de-l'Escap. Du côté maternel l'un de mes aïeuls, exploitant agricole à Loiré, fut longtemps maire de cette commune et l'un des fondateurs de la Laiterie Coopérative de Néré. Mon père fut, pendant quatorze années, Principal du Collège de Saint-Jean-d'Angély où j'ai fait toutes mes études secondaires.

Si je sollicite aujourd'hui vos suffrages, c'est pour combattre la droite dans notre arrondissement. **Je suis en effet un homme de gauche, convaincu que le progrès est toujours venu et ne peut venir que de la gauche.**

Après le succès de François MITTERAND aux élections Présidentielles dans l'arrondissement (56 % des suffrages) j'ai été désigné pour mener ce combat. C'est à la Fédération départementale de la gauche démocrate et socialiste que je dois ma désignation qui fut approuvée sur le plan national. La Fédération de la gauche groupe, vous le savez, la Convention des Institutions Républicaines à laquelle j'appartiens et qui soutint la candidature de François MITTERAND aux élections Présidentielles, la S.F.I.O. et le parti Radical et Radical-Socialiste dont les représentants en Charente-Maritime sont le sénateur DULIN, ancien ministre de l'Agriculture, Président du Conseil Général, le sénateur GRAND et le député DAVIAUD. Tous les membres des formations qui composent la Fédération de la gauche ont, à Paris, le 29 janvier dernier, dans la grande salle de la Mutualité, solennellement proclamé par la voix de leurs chefs qu'ils s'uniraient pour combattre aux élections législatives les candidats du pouvoir personnel et de la réaction et qu'ils demeureraient unis après leur victoire. **C'est pour cette victoire que je combats.** Quand je l'aurai remportée, **vous aurez en moi un député qui saura vous défendre** aussi bien à Paris où tant de choses se décident que dans l'arrondissement où vous me trouverez toujours facilement, puisque j'ai une résidence à Saint-Jean-d'Angély, 14, chaussée du Calvaire.

Je ne négligerai pas les cantons rattachés de Saint-Porchaire et de Burie.

Je m'engage à réunir périodiquement les maires de vos communes, et à vous réunir aussi périodiquement : agriculteurs, commerçants, industriels, artisans, salariés, etc., pour suivre avec vous l'évolution de vos problèmes et vous aider à les résoudre.

Voici, nécessairement concentré en quelques lignes, le programme que je propose à vos suffrages.

Sur le PLAN GÉNÉRAL :

— **Révision** de la fiscalité compliquée, abusive et injuste qui accable aujourd'hui le monde du travail dans son ensemble ;

— **Simplification** des formalités administratives et abandon des paperasseries tracassières et inutiles.

AGRICULTEURS : Votre dynamisme accroît sans cesse la production agricole, mais vos revenus sont loin de suivre la progression des autres revenus. Vous êtes victimes d'une injustice.

Avec vous je lutterai pour :

— **La défense des exploitations familiales ;**

T. S. V. P.

— La progression plus rapide et un meilleur équilibre des revenus agricoles qui doivent être obtenus par la garantie de prix rémunérateurs et indexés ;

— Un abattement fiscal massif consenti aux petits exploitants ;

— L'exonération de la T.V.A. au profit des produits alimentaires ;

— Des réformes sociales comportant une réduction des charges ;

— Des retraites suffisantes assurées aux agriculteurs âgés de soixante ans.

INDUSTRIELS, COMMERÇANTS, ARTISANS : Avec vous je lutterai pour :

— Le maintien des petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales ;

— L'abandon du système combiné du blocage des prix et de l'augmentation des charges qui ruine les entreprises ;

— L'octroi de crédits à moyens et à longs termes à des taux très inférieurs aux taux actuels ;

— Des augmentations moins fréquentes des forfaits et des loyers commerciaux ;

— La possibilité d'adhérer individuellement au régime général de la Sécurité Sociale.

SALARIES : Trop d'entre vous, dont le travail est cependant le facteur le plus efficace de la production et de l'expansion, sont réduits à la pauvreté par de bas salaires.

Avec vous je lutterai pour :

— La suppression des zones de salaires ;

— L'amélioration des salaires ;

— La garantie des libertés syndicales ;

— La sécurité de l'emploi ;

— L'amélioration des conditions de travail ;

— La majoration des allocations de chômage ;

— Le versement d'une indemnité pour perte d'emploi résultant des transformations économiques.

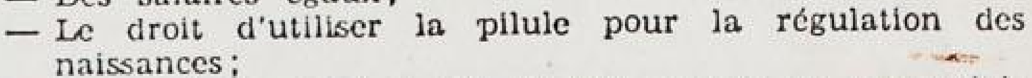
FONCTIONNAIRES ET RETRAITES : Je suis partisan de revaloriser vos traitements et retraites.

ANCIENS COMBATTANTS, VICTIMES DE GUERRES, ACCIDENTES ET HANDICAPES PHYSIQUES : Je saurai défendre vos droits aux pensions et indemnités.

FEMMES je veux pour vous :

— Des droits égaux ;

— Des salaires égaux ;



— Le droit d'utiliser la pilule pour la régulation des naissances ;

— Le remboursement à 100 % des congés de maternité ;

— Le développement des crèches, écoles maternelles, colonies de vacances.

JEUNES je veux pour vous :

— La création d'écoles ;

— L'abaissement à 18 ans de la majorité civile et civique ;

— La réduction à huit mois de la durée du service militaire.

POUR TOUS je veux :

— La construction de logements modernes ;

— Le développement des sports, loisirs et voyages par la création d'associations subventionnées ;

— Des retraites suffisantes pour toutes les personnes âgées, sans distinctions.

Sur le PLAN LOCAL : Le problème majeur est celui des implantations industrielles nouvelles.
S'il n'est pas résolu, ce sera fatalement le déclin de Saint-Jean-d'Angély, de son arrondissement et de ses cantons rattachés. Or, depuis dix ans, rien n'a été fait pour le résoudre. On attend sans doute que les usines surgissent par miracle, alors qu'il faudrait se démener à Paris dans les milieux industriels où la déconcentration devient une nécessité. Je connais bien ces milieux, c'est pourquoi **je suis capable de résoudre le problème.**

AUTRES PROBLEMES A RESOUDRE :

— Maintien de la ligne de chemin de fer pour voyageurs qui existe actuellement ;

— Création d'une ligne nouvelle, reliant Saint-Jean-d'Angély à Paris et à Bordeaux, qui facilitera les les implantations industrielles et le développement du tourisme ;

— Organisation du tourisme de masse, très productif pour le commerce, par :
  — l'équipement des vallées des rivières pour l'exercice des activités de plein air ;
  — la création de villages de vacances et de gîtes ruraux ;
  — l'aménagement de plans d'eau qui mettront gratuitement tous les sports nautiques à la portée de tous les jeunes.

Chers Compatriotes, Chères Amies, Chers Amis !

Vous devez donner vos suffrages à un candidat intégré dans une grande formation car aujourd'hui, et demain davantage encore, un homme qui se veut indépendant est condamné à l'impuissance. Pour ma part je m'appuie sur la Fédération de la gauche et son Président François MITTERAND pour lequel vous avez voté en grande majorité lors des élections Présidentielles. Sans cet appui je ne pourrais rien réaliser qui vous engage, vous et vos enfants, vers un avenir meilleur.

Mais soyez persuadés que les grands problèmes de mon programme ne me feront jamais perdre de vue des problèmes plus particuliers. La profession que j'exerce depuis longtemps m'a donné l'habitude de recevoir des confidences, de me pencher sur les difficultés de la vie de chacun, d'assister et de guider tous ceux qui, hommes, femmes, enfants, ont besoin qu'on leur vienne en aide. **Mon expérience et mon dévouement vous seront toujours utiles et vous en disposerez autant qu'il vous plaira.**

Pas d'abstentions ! POUR ASSURER, LE 5 MARS 1967, LA VICTOIRE DE LA GAUCHE, VOTEZ TOUS ET VOTEZ :

Pierre DOUBLET

Avocat à la Cour

Secrétaire Général de l'Association Française de Droit Social

CANDIDAT de la FÉDÉRATION de la GAUCHE DÉMOCRATE et SOCIALISTE

Remplacant éventuel :

LÉO GRANIER

Pharmacien à Matha

IMP. BRISSON ET SES FILS ST-JEAN-D